

2015/2016
RAPPORT ANNUEL

Sommaire

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre quatre-vingt-sixième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2016, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Conseil
d'Administration,
Commissaire
p.2

Rapport
sur nos activités
p.8

Rapport
du Conseil
d'Administration
p.4

- Présentation du groupe 5
- Principaux événements dans le groupe en 2015/2016 5
- Périmètre de consolidation 6
- Chiffres-clés de l'exercice 7

I. Avant-propos	9
II. Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2015/2016 et perspectives pour 2016/2017)	10
III. Activités industrielles du groupe	11
• Bundaberg Sugar (Australie)	11
• Iscal Sugar (Belgique)	16
• Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)	17
• Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)	18
• Galactic (Belgique)	19
IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels	19
• S.G.D. (France)	19
• Naturex (France)	20
V. Participations dans le secteur immobilier	20
• Devolder (Belgique)	20
• JV Kin (Luxembourg et République Démocratique du Congo)	21
• SC et SCA des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)	21
• Aedifica (Belgique)	22
• Compagnie Het Zoute (Belgique)	23
VI. Autres participations	23



Situation
financière
p.23

Situation financière

- Commentaires sur les comptes consolidés 23
- Commentaires sur les comptes annuels 27

Affectations et prélèvements, élections statutaires

- Affectations et prélèvements 29
- Elections statutaires 29

Informations complémentaires

- Risques et incertitudes 29
- Environnement, personnel, clients 30
- Autres informations 30

Annexes
p.32

- **Bilan consolidé (après répartition)** p.34
- **Compte de résultats consolidé** p.36
- **Méthodes de consolidation et règles d'évaluation** p.46
- **Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016** p.54
- **Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2016** p.56
- **Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2016** p.58
- **Annexes aux comptes annuels et règles d'évaluation** p.59
- **Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016** p.71

Buderim Ginger (Australie)



Finasucre

Rapport annuel
2015/2016



CONSEIL
D'ADMINISTRATION,
COMMISSAIRE

Conseil d'Administration

Comte Paul Lippens	Président
Monsieur Olivier Lippens	Administrateur-délégué
Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven (1)	Administrateur
Monsieur Guillaume Coppée	Administrateur
Monsieur Paul-Evence Coppée	Administrateur
Baron De Keuleneer (1)	Administrateur
Monsieur Patrick Fechey-Lippens	Administrateur
Monsieur Augustin Lippens	Administrateur
Madame Florence Lippens (1)	Administrateur
Monsieur Jérôme Lippens	Administrateur
Madame Jessica Lippens	Administrateur
Madame Natasha Lippens	Administrateur

(1) membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof

Finasucre

Rapport annuel
2015/2016

Bundaberg Sugar (Australie)



RAPPORT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités.

Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Par le biais de sa filiale Galactic, Finasucre est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés, et poursuit des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables. L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre. Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, en République Démocratique du Congo, en Australie, en Chine et aux U.S.A.

Le groupe exploite une concession de 11.700 hectares sous cannes à sucre en République Démocratique du Congo et possède 14.700 hectares de terres agricoles en Australie, ainsi que 4.900 hectares de terrains avec un potentiel de développement.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2016, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 395 millions et a un actif net de € 492 millions. Le groupe emploie 2.690 personnes dans le monde de manière permanente et environ 950 travailleurs saisonniers pour réaliser une production de 650.000 tonnes de sucre.

Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre poursuit le développement de cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

Par des prises de participations directes ou indirectes dans des entreprises présentant un potentiel important de croissance, le groupe se diversifie également dans différents secteurs : celui des ingrédients naturels (en étant le premier actionnaire de Naturex en France), et celui de l'immobilier.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DANS LE GROUPE EN 2015/2016

Juin 2015 : souscription à l'augmentation de capital d'Aedifica.

Novembre 2015 : record de broyage de canne en République Démocratique du Congo, mais détérioration de l'environnement général, notamment au niveau commercial.

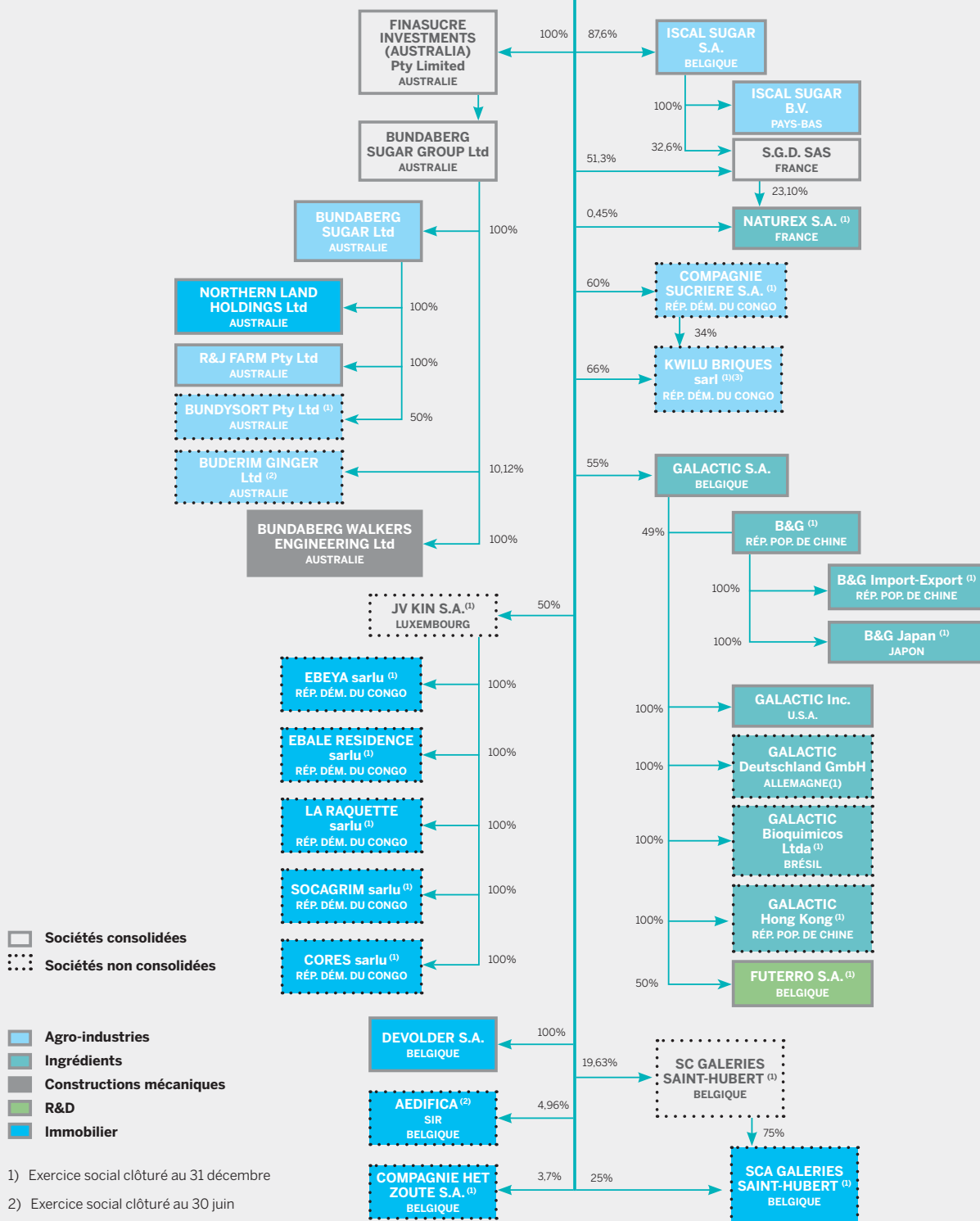
Décembre 2015 : changement du cadre législatif sucrier en Australie. Il autorise désormais les fermiers à choisir qui commercialisera, à partir de la campagne 2017, le sucre qui sert de base au paiement de leurs cannes.

Mars 2016 : obtention du permis d'urbanisme pour un silo à sucre sur le site de Fontenoy.

Avril 2016 : Total Petrochemicals sort de la joint-venture avec Futerro, filiale de R&D avec Galactic. dans les plastiques biodégradables; cela n'a pas d'effet sur les comptes consolidés et statutaires de Finasucre au 31 mars 2016.

Périmètre de consolidation au 31 mars 2016

FINASUCRE S.A. BELGIQUE



1) Exercice social clôturé au 31 décembre

2) Exercice social clôturé au 30 juin

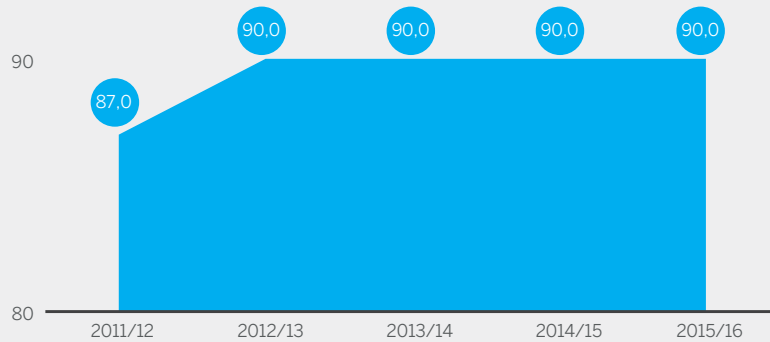
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €

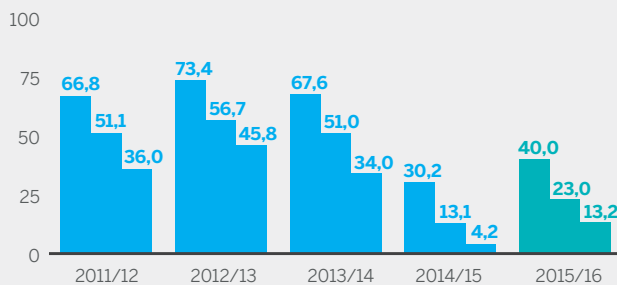
	Groupe consolidé		Finasucre S.A.	
	2015/2016	2014/2015	2015/2016	2014/2015
Chiffre d'affaires	395.512	389.154	9.468	8.967
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	39.973	30.183	1.354	803
Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	22.959	13.068	1.314	768
Bénéfice courant avant impôts	23.949	6.250	11.572	14.121
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	13.200	4.215	11.321	14.040
Capitaux propres	491.969	481.745	294.992	293.535
Total de l'actif	706.778	708.439	308.293	307.234
Dividende net par action (en €)	-	-	90,00	90,00



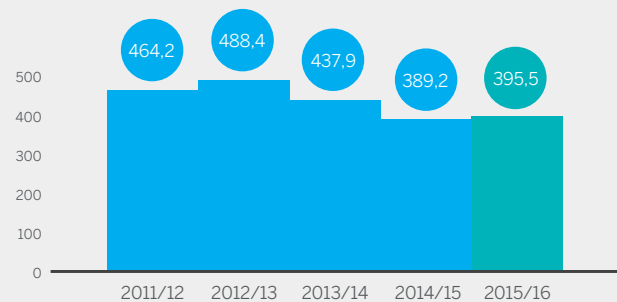
Dividende net par action
(€)



EBITDA, EBIT et résultats consolidés
(millions d'€)



Chiffre d'affaires consolidé
(millions d'€)



Finasucre

Rapport annuel
2015/2016

Naturex - Romarin (Atlas marocain)

RAPPORT SUR NOS ACTIVITÉS



I. Avant-propos

Comme annoncé et à l'image du cours mondial du sucre, Finasucre et ses filiales ont du faire face à de nombreux défis au cours de l'exercice. Cependant, certains signes encourageants apparaissent progressivement.

Notre rentabilité est aussi influencée par les conditions climatiques, politiques et réglementaires des pays dans lesquels nous produisons.

Durant l'exercice, la climatologie a été marquée par le phénomène 'El Nino'. L'Australie n'a pas été trop affectée, mais l'Asie a subi un déficit pluviométrique important, engendrant une baisse significative de la production en Inde et en Thaïlande.

En Belgique, les températures exceptionnellement élevées ont occasionné une dégradation de la qualité des betteraves et des pertes en sucre.

En Australie, le parlement fédéral a modifié le cadre législatif en profondeur, en établissant des règles entre sucreries et fermiers relatives à la commercialisation du sucre. Ces changements sont préoccupants, car ils peuvent avoir des répercussions négatives.

De plus, le gouvernement du Queensland a augmenté le prix de l'électricité, entraînant de facto une hausse du prix de revient de la canne.

En République Démocratique du Congo, le climat des affaires s'est dégradé. Un réseau d'importation illégal s'est constitué au départ de la frontière

angolaise, favorisé par la crise qui sévit dans le pays suite à la baisse du prix du pétrole, qui a entraîné une forte dévaluation du kwanza. Nous subissons de ce fait une concurrence déloyale.

Par ailleurs, en Belgique, une taxe «sucre» a été mise en place, afin de financer le déficit public. L'image de notre produit s'en trouve davantage ostracisé.

Une taxe kilométrique a également été votée; elle aura des répercussions importantes sur le prix des transports de betteraves et de sucre.

Le pétrole bon marché, les taux d'intérêts bas et les modifications de parité monétaire (real, dollar) ont une grande influence sur nos coûts de production et sur ceux de nos concurrents.

Sur le marché européen, nous nous préparons à la fin des quotas de production, ce qui créera un environnement plus compétitif avec une production européenne supérieure à sa consommation.

Les investissements immobiliers dans tous les pays dans lesquels Finasucre est active ont créé de la valeur, favorisés par les taux d'intérêt historiquement bas.

Naturex a connu une bonne année, avec une croissance significative et un grand effort de rationalisation qui porte ses fruits. Le marché a apprécié la stratégie et le cours de l'action s'est sensiblement redressé.

Enfin, le groupe Total a pris la décision de sortir de Futerro et nous a vendu ses parts. Nous recherchons des alternatives pour assurer un avenir à cette filiale.

Dans ce contexte, notre EBITDA a progressé de € 30,2 millions à € 40,0 millions.

Pour le prochain exercice, les prévisions sont plus positives, grâce à une amélioration notable des conditions du marché du sucre et à de bonnes perspectives de production.

Nous vous proposons un dividende brut en légère progression pour compenser l'effet de l'augmentation du précompte mobilier à 27%.

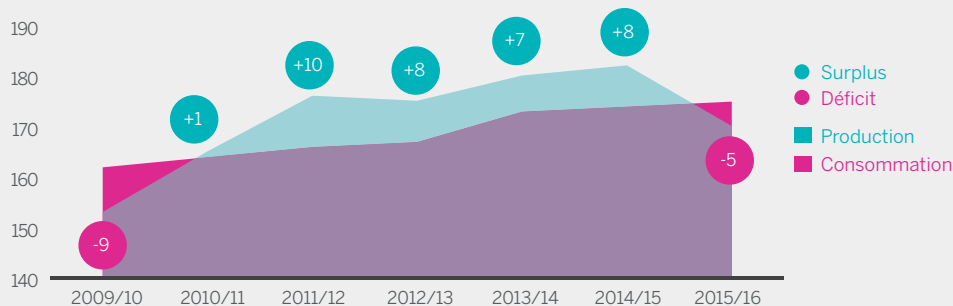
II. Marché mondial du sucre

(revue de l'exercice 2015/2016 et prévisions pour 2016/2017)

2015/2016 devrait être en léger déficit, après cinq années consécutives de surplus de production de sucre par rapport à la consommation.



Production et consommation mondiales
(en millions de tonnes de sucre roux) source : Sucden



La tendance baissière des prix mondiaux s'est poursuivie jusqu'en juillet 2015, pour amorcer ensuite une reprise ponctuée de corrections importantes.

Cette dégradation des prix est le résultat de différents facteurs:

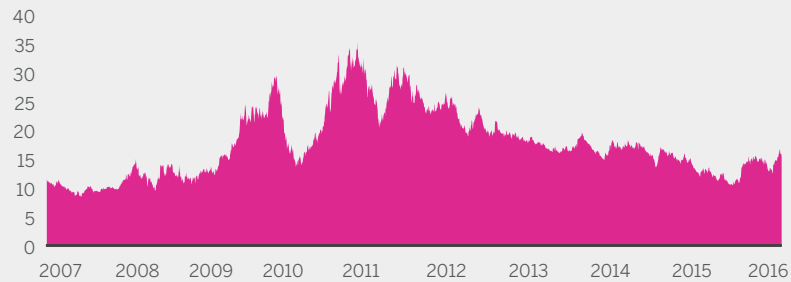
- un niveau de stocks mondiaux trop élevé (45% de la consommation mondiale)
- la diminution des prix pétroliers, qui rendent la production d'éthanol-carburant moins attractive, incitant les industries locales à produire du sucre

- la dépréciation du real brésilien qui stimule les exportations de l'un des principaux pays producteurs

Malgré une hausse de plus de 30% des cours mondiaux depuis la clôture de l'exercice précédent, les fondamentaux actuels ne permettent pas d'entrevoir un maintien de tels niveaux de prix sur le long terme.



Evolution des cours mondiaux du sucre roux (en USD cents / livre) source : QSL



III. Activités industrielles du groupe

Bundaberg Sugar Group (Australie) filiale consolidée

L'année dernière, nous indiquions que l'économie australienne avait souffert du ralentissement de l'économie chinoise et de la baisse importante

de l'activité minière. En effet, l'Australie exporte massivement ses matières premières, et plus particulièrement ses minerais, vers la Chine. La conjoncture chinoise ne s'étant pas améliorée, l'économie australienne continue à en subir les conséquences, malgré une volonté marquée de la Banque Centrale Australienne de la relancer en maintenant le taux directeur du pays relativement bas, actuellement à 2%. Le taux de change vis-à-



vis du dollar américain (USD) est resté plutôt stable (hausse de 1,2% du dollar australien (AUD)).

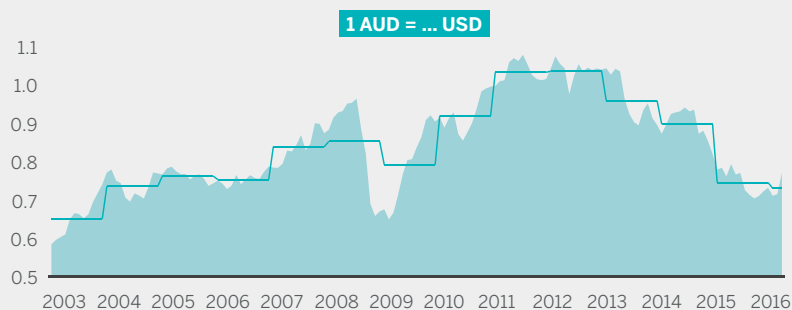
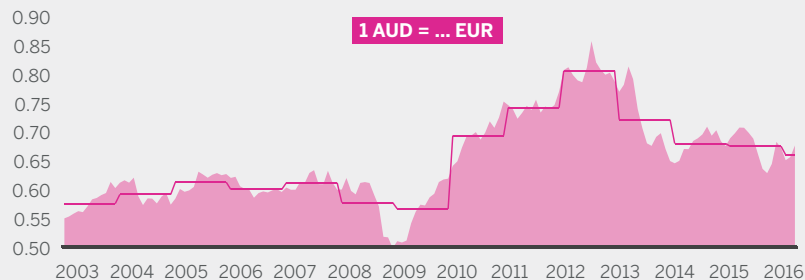
Dans cet environnement économique, l'Australie n'a pas été en mesure d'atteindre ses objectifs budgétaires et a enregistré un huitième exercice déficitaire (-2,4% du PIB). Les perspectives du gouvernement libéral ne sont pas encourageantes, et à ce stade, il n'est pas anticipé de retour à l'équilibre budgétaire avant 2020/2021 au plus tôt.

La dette du pays s'élève désormais à 28% du PIB, et la croissance est estimée à 2,5% pour l'exercice 2016/2017. Le taux de chômage est toujours de l'ordre de 6% et ne devrait pas trop évoluer. Quant à l'inflation, elle est maîtrisée à 1,25%, avec des prévisions à 2,5% pour les prochaines années.

L'AUD s'est, comme évoqué ci-dessus, légèrement renforcé par rapport à l'USD, mais s'est déprécié par rapport à l'EUR.



Evolution du Dollar australien versus USD et versus EUR taux moyens mensuels et annuels



Campagne 2015

La campagne 2015 s'est déroulée sans encombre et a permis de broyer 1,74 million de tonnes de canne. Les conditions climatiques sont restées sèches pendant toute la récolte, ce qui a permis de clôturer la campagne juste avant la mi-novembre.

L'usine de Millaquin a terminé le 13 novembre 2015, après avoir broyé plus de 970.000 tonnes de canne en 157 jours, soit 10,2% de plus que l'année dernière. Le broyage moyen, une fois de plus, a été décevant puisqu'il s'est établi à 6.178 tonnes contre 6.290 tonnes la campagne précédente. En revanche, le coefficient d'extraction a été particulièrement satisfaisant, puisqu'il a atteint l'objectif fixé en début

de campagne, suite à de bons entretiens réalisés lors de l'inter-campagne précédent.

L'usine de Bingera a terminé 6 novembre 2015 après avoir broyé près de 770.000 tonnes de canne en 103 jours ouvrables ; elle a travaillé cinq jours par semaine, comme les années précédentes. Le broyage moyen a été remarquable avec 7.475 tonnes par jour contre 6.940 la campagne précédente, et le taux d'extraction l'a été tout autant. La campagne de Bingera a donc été un réel succès, et nous espérons pouvoir tabler sur une performance identique lors de la campagne 2016, et cela malgré la maintenance réduite qui a été réalisée suite aux coupes budgétaires nécessaires.



Bundysort (Australie) - noix de macadamia

**Les résultats de la campagne 2015
de Bundaberg Sugar sont les suivants :**



Campagnes
(en '000 de tonnes)

	2015	2014
Cannes traitées	1.741	1.565
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	591	478
Production sucre roux	259	230
Production sucre raffiné	125	135

L'année écoulée a été marquée par l'intervention du gouvernement du Queensland dans le régime sucrier de cet état. Les implications au niveau de la législation ne sont pas encore certaines, mais il est néanmoins acquis que le clivage entre fermier et usinier va s'en trouver renforcé. L'objectif du nouveau

cadre législatif est de permettre aux fermiers d'avoir le choix quant à la façon dont sera commercialisé le sucre qui est produit grâce à leur canne. Il s'agit d'un dangereux précédent que les planteurs autour de la planète n'hésiteront pas à prendre en exemple. L'impact qu'aura cette loi sur l'industrie sera très



profond; néanmoins, nous avons bon espoir qu'au vu des bonnes relations avec nos fermiers, nous arriverons à trouver une solution pragmatique à ce changement conséquent. Il est toutefois peu probable de voir des impacts dans la gestion de notre filiale australienne pour l'exercice en cours.

Outre le changement de cadre législatif évoqué, les enjeux seront assez nombreux pour l'industrie sucrière australienne, avec notamment l'avenir de la plateforme de vente du Queensland (QSL) ainsi que des terminaux portuaires (STL). Dans les deux cas, nous estimons que notre filiale ne devrait pas être fondamentalement affectée dans ses opérations quotidiennes.

Au niveau opérationnel, la campagne 2015 a été très satisfaisante pour nos usines ainsi que pour notre activité de gestion agricole. En effet, nous avons connu un rendement à l'hectare de la canne à sucre supérieur à la moyenne de nos fournisseurs et nos résultats dans les noix de macadamia, ainsi que dans la diversification horticole (patates douces, gingembre, potirons) sont très encourageants. Nous allons poursuivre la stratégie de diversification agricole en rotation avec la culture cannière, tout en nous concentrant sur la réduction des coûts de notre activité principale.

L'activité commerciale de notre filiale a, en revanche, été beaucoup plus délicate pendant l'exercice écoulé. En effet, la compétition s'est intensifiée sur le marché local, ce qui a eu pour conséquence de contracter les marges. L'activité d'ingénierie de Bundaberg Walkers a également souffert, mais plus spécifiquement à cause des prix du sucre assez bas sur le marché mondial ainsi que de la faiblesse de l'USD par rapport à l'AUD. Seule l'activité commerciale de mélasse a connu un exercice conforme aux attentes, en bénéficiant des conditions climatiques créées par El Nino.

Enfin, au niveau du développement de notre portefeuille immobilier, il est regrettable de constater qu'il n'y a eu que très peu d'avancées réalisées pendant l'exercice écoulé. Le changement de gouvernement au Queensland n'a, il est vrai, pas contribué à rendre les choses plus faciles. Notons néanmoins la vente du terrain à Coolum à un promoteur immobilier au cours de l'exercice.

Les résultats consolidés de Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2016 sont repris dans le tableau ci-dessous et présentent quelques écarts par rapport à l'année dernière.



en '000 AUD	2015/2016	2014/2015
Chiffre d'affaires	244.303	229.935
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	10.382	14.824
Amortissements	-8.579	-8.283
Résultat avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	1.803	6.542
Résultats financiers courants	-1.752	-2.097
Résultats sur instruments financiers de couverture	-869	-3.886
Résultats avant éléments exceptionnels	-818	558
Résultats exceptionnels	-24	-694
Impôts	-1.316	216
RÉSULTAT NET	-2.159	80



Iscal Sugar (Belgique)

Le chiffre d'affaires est en hausse suite à l'augmentation des volumes de sucre roux vendus.

Notons aussi le bon résultat de la filière mélasse, ainsi que la contribution de l'activité « macadamia », qui génère un flux de trésorerie positif.

L'EBITDA s'élève à AUD 10,4 millions, en diminution par rapport à l'année dernière. Cette baisse s'explique principalement par un affaiblissement de la marge sur un marché domestique du sucre blanc qui connaît une très forte concurrence, et un ralentissement des activités de Bundaberg Walkers.

Bundaberg a employé 342 personnes et 45 travailleurs saisonniers pour la campagne. Une légère réduction des charges salariales est à noter.

Le résultat financier courant est négatif d'AUD 1,8 million, en légère hausse par rapport à l'exercice

précédent. Le résultat financier lié aux instruments financiers est quant à lui en nette amélioration par rapport à l'année dernière.

Iscal Sugar S.A. (Belgique) filiale consolidée

Iscal Sugar est le second producteur de sucre en Belgique.

La campagne sucrière 2015

Iscal Sugar a débuté les réceptions de betteraves le 7 octobre 2015, pour les clôturer le 11 janvier 2016. Les températures trop élevées ont rendu la campagne difficile.

Voici les chiffres-clés des deux dernières campagnes :

	2015	2014
Nombre de planteurs	2.801	2.822
Superficie (Ha)	14.281	15.276
Rendement (T/Ha)	82	84
Production de sucre (T en blanc)	186.005	203.185
Nombre de jours de campagne	95	109

L'usine de Fontenoy est capable de travailler environ 12.000 tonnes de betteraves par jour, ce qui l'inscrit dans une moyenne européenne très honorable et lui permet de produire son quota en environ 100 jours.

Près de 15% de l'énergie consommée par la sucrerie est d'origine verte, alors que la moyenne européenne est de l'ordre de 5%.

Sur le plan commercial, l'érosion des prix européens s'est stabilisée, mais les niveaux restent proches du prix de référence.

Iscale réalise un chiffre d'affaires consolidé de € 148,2 millions, en diminution de € 5,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Le cash flow d'exploitation est de € 22,9 millions (+ € 7,8 millions par rapport à 2014/2015 par l'effet combiné d'un déstockage important et d'une diminution des coûts d'exploitation).

Le bénéfice net consolidé d'Iscale est de € 11,3 millions, comparé à € 7,8 millions pour l'exercice précédent. Un dividende brut de € 10,2 millions sera distribué pour l'exercice 2015/2016.

Compagnie Sucrière S.A. (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

Les données avancées par le gouvernement, bien qu'encourageantes, reflètent une situation en baisse par rapport à l'année dernière.

Ainsi, le taux de croissance du PIB serait de 7,7% contre 8,9% en 2014. Quant à l'inflation, elle est maîtrisée, passant de 1,4% à 0,78% en 2015.

Le taux de change, presque stable durant toute l'année, s'est sensiblement dégradé à la fin 2015, pour tomber à CDF 950 contre l'USD.

Notre filiale évolue toujours dans un climat d'affaires pénible et continue à souffrir d'une grande insécurité juridique, administrative, fiscale et parafiscale.

La campagne 2015 s'est bien déroulée, avec une production nette de 80.464 tonnes de sucre (81.134 tonnes en 2014).



Chaudière - Compagnie Sucrière (République Démocratique du Congo)

Notre filiale a été contrainte de baisser son prix de vente au cours de l'année, suite au déclin des prix mondiaux du sucre et à une diminution des parts de marché au détriment des importations, frauduleuses pour certaines.

La production de 3 millions de litres d'alcool éthylique a été vendue sur le marché local, mais la concurrence d'alcools importés, parfois même illégalement, devient très importante.

Enfin, le développement des ventes de Kwilu Rhum continue positivement.

Au 31 décembre 2015, la Compagnie comptait 1.797 employés permanents (en réduction de 4,5% par rapport à 2014), auxquels se sont joints 860 travailleurs saisonniers (en diminution de 5%) pour réaliser la campagne.

Notre filiale a clôturé l'exercice 2015 en perte de CDF 2,5 milliards (comparée à une perte de CDF 0,8 milliard en 2014). Cette perte résulte essentiellement de la baisse du chiffre d'affaires et de la constitution au cours de l'exercice de provisions pour pensions.

Kwilu Briques SARL (République Démocratique du Congo) filiale non consolidée

Cette filiale est détenue à 66% par Finasucre et à 34% par la Compagnie Sucrière.

Kwilu Briques, projet encore en phase de développement, est une briqueterie utilisant l'argile présente sur le site de la Compagnie Sucrière. Son procédé industriel de fabrication est unique et emploie comme combustible écologique la bagasse excédentaire provenant de la production du sucre.



Durant l'année 2015, la société s'est essentiellement concentrée sur son implantation et les divers travaux nécessaires pour l'aménagement du site industriel, la construction du four et des machines pour la briqueterie.

Le financement de l'activité a été bouclé en cours d'année par, outre l'apport de ses actionnaires, la participation d'un banquier local (Bank Of Africa) et du fonds de développement belge (Société Belge d'Investissement International).

Les travaux d'implémentation du site ont bien avancé : hangar de plus de 100 mètres de long ; génie civil pour le four et les machines ; réaménagement de bureaux ; sécurisation du site ; extraction de 9.000 tonnes d'argile pour produire, dans quatre fours artisanaux, 800.000 briques servant à la construction du four.

Celui-ci sera terminé dans le courant du troisième trimestre 2016. Kwilu Briques pourra dès lors offrir une gamme simple de matériaux en terre cuite, accessibles et de qualité, pour le développement de l'habitat en République Démocratique du Congo.

Galactic S.A. (Belgique) et ses filiales consolidées **filiale consolidée**

Notre filiale Galactic est consolidée dans le groupe, ainsi que ses filiales en Chine, au Japon, aux USA et en Belgique.

L'usine belge a connu une amélioration de son chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'un prix de vente moyen supérieur et d'une croissance des volumes.

Notons aussi que le mix produit s'est enrichi durant l'année grâce au développement de nouveaux produits.

L'usine chinoise enregistre une baisse de ses volumes de ventes, mais clôture l'exercice avec un résultat net en augmentation par rapport à l'année dernière, grâce à une meilleure gestion des coûts et au développement de produits plus profitables.

La filiale américaine connaît une amélioration de ses activités commerciales et industrielles par rapport à l'exercice précédent.

Futero continue le développement et l'amélioration des technologies relatives au PLA. Total Petrochemicals & Refining a fait le choix de sortir de la joint-venture par la signature d'un « Settlement Agreement », qui a pris cours en avril 2016. Depuis lors, Galactic est le seul actionnaire de Futero.

Le cash-flow d'exploitation de Galactic progresse par rapport à l'an dernier, et l'exercice se clôture avec un bénéfice net de € 2,4 millions (comparé à une perte de € 13 millions l'année dernière).

IV. Participations dans le secteur des ingrédients naturels

S.G.D. SAS (France) **participation consolidée**

Le seul actif de S.G.D. est une participation de 23,1% dans la société française Naturex, cotée à la bourse de Paris, et dont elle est le premier actionnaire.

La participation dans Naturex n'est pas consolidée dans les comptes de S.G.D., mais elle est mise en équivalence directement chez Finasucre.

S.G.D. clôture l'exercice au 31 mars 2016 avec une perte de € 79.365 car elle n'a pas bénéficié de distribution de dividende de Naturex lors de l'exercice.

Naturex S.A. (France) participation mise en équivalence

Créée en 1992, Naturex est aujourd'hui le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Le Groupe, organisé autour de trois marchés stratégiques (Aliments & Boissons, Nutrition & Santé et Soins Personnels), produit et commercialise des ingrédients naturels pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Naturex, dont le siège social est basé à Avignon, emploie plus de 1.700 personnes et dispose de 8 bureaux de sourcing à travers le monde et de 15 usines performantes en Europe, au Maroc, aux Etats-Unis, au Brésil, au Chili et en Inde. Naturex bénéficie en outre d'une présence mondiale à travers un réseau commercial dédié dans plus de 20 pays.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé sur l'exercice 2015 s'élève à € 398 millions, en croissance de 20,5%. En voici la répartition :

La marge brute s'élève à € 230 millions, en hausse



Répartition géographique

Europe / Afrique	37%
Amériques	51%
Asie / Océanie	12%



Répartition par activité

Aliments & Boissons	64%
Nutrition & Santé	31%
Soins Personnels	2%
Travail à façon et divers	3%

de 18,4% comparé à 2014. Le taux de marge brute se détériore légèrement, pour atteindre 57,7% du chiffre d'affaires.

L'EBITDA s'élève à € 51 millions contre € 37 millions en 2014 (+ 39,6%), avec une marge sur EBITDA à 12,9% du chiffre d'affaires, supérieure à celle de 2014.

Le résultat opérationnel s'élève à € 23 millions contre € 8 millions l'an dernier. Le résultat net (part du groupe Naturex) est un gain de € 0,6 million contre une perte de € 4 millions en 2014.

Après une année 2014 difficile, Naturex a entamé un plan de reconquête commerciale qui a permis de renouer avec une croissance organique saine et solide.

L'effet de change favorable, essentiellement lié à l'appréciation de l'USD par rapport à l'EUR, a aussi valorisé la forte présence du groupe aux Etats-Unis, ainsi que la part des activités réalisées en USD.

Ces éléments ont contribué à l'amélioration du cours de Naturex qui était de € 73,13 à la clôture de l'exercice contre € 50,76 l'an dernier.

Au niveau du groupe Finasucre, le résultat de Naturex est mis en équivalence et contribue à hauteur de - € 0,2 million dans le résultat consolidé.

V. Participations dans le secteur immobilier

Devolder S.A. (Belgique) filiale consolidée

L'immeuble a connu une augmentation du taux d'occupation et un léger recul du taux de loyers, quoique ceux-ci soient conformes au marché.

Devolder clôture l'exercice avec un EBITDA de € 86.578 et un bénéfice à affecter de € 32.697.

Descriptif :

- immeuble de rapport situé rue de Rollebeek à Bruxelles, comprenant 2 rez-de-chaussée commerciaux et 5 appartements meublés

JV Kin S.A. (Luxembourg) filiale non consolidée

Cette filiale, détenue en association à 50/50 avec Unibra, a clôturé son exercice avec un bénéfice net de € 490.759.

Ses filiales La Raquette, Ebeya et Socagrim, établies à Kinshasa, ont clôturé l'exercice 2015 en bénéfice; les filiales Ebale Résidence et Cores ont, quant à elles, clôturé en perte.

L'immeuble de 11 appartements de haut standing, dont la construction a pris fin en début d'année, connaît déjà un bon taux d'occupation.

Descriptif :

- Socagrim donne en location un établissement pour la promotion du Kwilu Rhum de la Compagnie Sucrière

- Ebale Résidence détient un immeuble de 11 appartements de haut standing en bordure du fleuve
- La Raquette détient une villa de rapport de haut standing au bord du fleuve
- Ebeya possède un immeuble de rapport mixte (bureaux et appartements) dans le centre des affaires
- Cores est une agence immobilière à Kinshasa

SC (société civile) et SCA (société civile anonyme) des Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique) participations non consolidées

Finasucre détient à ce jour 19,63% de la SC, laquelle détient 75% de la SCA aux côtés de Finasucre (25%). La SCA possède et exploite le vaste ensemble immobilier des Galeries Royales Saint-Hubert et poursuit son programme de réhabilitation pour améliorer le rendement locatif de l'ensemble.

La SC clôture l'exercice au 31 décembre 2015 par un bénéfice de € 0,3 million (comparé à un bénéfice de € 0,2 million en 2014).



Ebale Résidence (République Démocratique du Congo)



Compagnie Het Zoute (Belgique)

La SCA clôture l'exercice au 31 décembre 2015 avec un bénéfice de € 0,9 million (comparé à un bénéfice de € 0,8 million en 2014).

Descriptif :

- Construite en 1845, la galerie classée est idéalement située au cœur de Bruxelles
- Superficie locative : env. 40.000 m² de magasins, bureaux, appartements et espaces culturels



Chiffres-clés de la SCA
(⁰⁰⁰€)

	31/12/15	31/12/14
Revenus locatifs	4.772	4.529
EBITDA	3.146	2.872

Aedifica (SIR - société immobilière réglementée publique) (Belgique) participation non consolidée

Notre participation dans cette SIR, cotée en bourse de Bruxelles, est de 4,96%. Elle développe son portefeuille immobilier en Belgique et en Allemagne

(€ 186 millions investis durant l'exercice), en respectant un ratio strict d'endettement à moyen et long terme. La durée moyenne résiduelle des baux en cours est de 20 ans.

En juin 2015, Finasucre a souscrit sa part dans l'augmentation de capital de Aedifica et renforcé sa position.

Aedifica a clôturé l'exercice au 30 juin 2015 avec un bénéfice de € 25,5 millions avant IAS 39 et 40 (€ 20,3 millions en 2014) et de € 45,2 millions après (€ 21,4 millions en 2014).

Descriptif :

- Composition du portefeuille immobilier : 865 appartements, 68 sites de maisons de repos et 6 hôtels. Au total 479.000m² bâtis



Chiffres-clés
(⁰⁰⁰€)

	30/06/15	30/06/14
Revenus locatifs	40.903	40.675
Résultat net (part du groupe)	45.165	21.385
Juste valeur des immeubles	1.003.358	785.000

Compagnie Het Zoute S.A. (Belgique) participation non consolidée

Créée en 1908, la Compagnie Het Zoute est propriétaire de terres à vocation agricole, du Royal Zoute Golf Club, du Royal Zoute Tennisclub, de fermettes d'habitation louées, et de terrains. La Compagnie s'est aussi investie à Hardelot (France) et à Cadzand (Pays-Bas), une petite station balnéaire située aux portes de Knokke.

La société a l'ambition de devenir un acteur de référence dans la promotion immobilière résidentielle au Benelux et en France.

Finasucre détient 3,7% de la compagnie Het Zoute, qui clôture l'exercice avec un bénéfice de € 3,8 millions (comparé à un bénéfice de 4,5 millions en 2014).



Chiffres-clés ('000€)

	31/12/15	31/12/14
Revenus	27.645	28.701
Résultat net (part du groupe)	3.843	4.497



Taux des devises	au		moyen 12 mois		Taux des devises	au		moyen 12 mois	
	31-03-2016	31-03-2015	1-04-2015 31-03-2016	1-04-2014 31-03-2015		31-03-2016	31-03-2015	1-04-2015 31-03-2016	1-04-2014 31-03-2015
1 AUD = EUR	0.6754	0.7065	0.6663	0.6905	1 AUD = USD	0.7689	0.7601	0.7351	0.8755
	- 4.4%		- 3.5%			+ 1.2%		- 16.0%	

VI. Autres participations

BeCapital Private Equity (Sicar) (Luxembourg)

La participation de Finasucre dans cette société luxembourgeoise à capital variable est de 6,74%. La société a été mise en liquidation. Nous avons retrouvé 75% de notre investissement initial et espérons récupérer la totalité sur le prochain exercice.

Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2016

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en AUD et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous.

Au 31 mars 2016, l'AUD s'est légèrement déprécié par rapport à l'EUR, alors qu'il s'est faiblement apprécié par rapport à l'USD. L'USD est la monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EUR de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers mois sont moins significatives dans le bilan et dans le compte de résultat consolidés.

Bilan

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis dix ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Des écarts observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente proviennent d'une dépréciation de 4,4% (après + 5,6% l'exercice précédent) de l'AUD par rapport à l'EUR, observée aux dates des bilans. L'intégration globale des postes actifs et passifs de notre filiale consolidée Finasucre Investments (Australia) Pty Limited, convertis en EUR au cours de clôture, produit la quasi totalité de l'écart de conversion repris dans les fonds propres consolidés. L'écart de conversion diminue de € 6,1 millions par rapport à l'an dernier (€ 18,1 millions en 2016 contre € 24,2 millions en 2015).

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente, comprenant l'effet monétaire signalé ci-avant.

Ecart de consolidation: l'année dernière, cette rubrique correspondait surtout à l'amortissement annuel des goodwill provenant des rachats d'actions propres antérieurs réalisés par Iscal (complètement amortis en 2015).

Immobilisations incorporelles (+ € 2,6 millions): cette augmentation provient notamment de l'activation des frais de recherches et développement chez Futerro.

Immobilisations corporelles (- € 2,6 millions): cette diminution provient avant tout des amortissements de l'année et de la diminution des acomptes versés contrebalancée par la réévaluation des terres en Australie.

Immobilisations financières (+ € 14,2 millions): cet accroissement provient :

- (i) de l'augmentation des entreprises mises en équivalence (+ € 6,0 millions), représentant la quote-part des fonds propres, du résultat et des réévaluations de Naturex. Notons que les écarts de consolidation (positifs et négatifs) de l'intégration globale de S.G.D. et de la mise en équivalence de Naturex ont été totalement affectés à la participation dans Naturex.
- (ii) de l'augmentation des participations dans les autres entreprises (+ € 8,2 millions), expliquée chez Finasucre par sa participation à l'augmentation de capital de Aedifica et de Kwilu Briques ainsi que son renforcement dans les Galeries Royales Saint-Hubert.

Stocks et commandes en cours d'exécution (- € 16,7 millions): la diminution est essentiellement attribuée à Bundaberg (- € 12,0 millions), où l'on note une diminution des volumes de sucre brut stocké et une

diminution des travaux en cours chez Bundaberg Walkers. Le volume des stocks de sucre chez Iscal est, lui aussi, en baisse (- € 6,1 millions). Par contre, les stocks dans le groupe Galactic ont quelque peu augmenté.

Créances à un an au plus (- € 7,9 millions) : les autres créances expliquent principalement cette évolution. L'an dernier, Iscal avait un excédent de versements anticipés d'impôts à récupérer. Finasucre, quant à elle, a été remboursée de l'avance faite à Kwilu Briques. Les créances commerciales diminuent surtout chez Bundaberg qui connaissait un volume de vente important en fin d'année dernière.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 7,5 millions) : l'augmentation de trésorerie de Bundaberg (+ € 6,5 millions), expliquée par un déstockage important en fin d'année 2015, ainsi que l'augmentation de trésorerie de Finasucre, suite à l'évolution des participations et de l'activité

commerciale (+ € 1,2 million), expliquent en grande partie cette augmentation nette de la trésorerie du groupe.

Comptes de régularisation à l'actif (+ € 1,4 million) : cet écart est expliqué par le retraitement des gains, potentiels car non réalisés, liés aux contrats de vente à terme de sucre et de devises chez Bundaberg. Cette année il n'y a pas eu de gains potentiels.

Plus-values de réévaluation (+ € 13,1 millions) : cet écart positif est principalement expliqué par la réévaluation des terres en Australie.

Réserves (+ € 3,6 millions) : la majeure partie de cette variation provient de l'accroissement des réserves (part du groupe) générées par les résultats de l'exercice des sociétés consolidées et les dividendes distribués.

Ecart de conversion (- € 6,1 millions) : voir le commentaire ci-dessus à ce sujet.



Galeries Royales Saint-Hubert (Belgique)

Provisions pour risques et charges et impôts différés (+ € 5,3 millions) : il n'y a pas d'écart significatif dans les provisions pour risques et charges. La variation est principalement liée à l'effet fiscal différé de la réévaluation des immobilisations corporelles de Bundaberg.

Dettes à plus d'un an (+ € 5,3 millions) : l'évolution est principalement expliquée par le reclassement de la dette australienne en dette long terme (+ € 5,3 millions).

Dettes à un an au plus (- € 20,2 millions) : les dettes financières diminuent globalement de € 12,8 millions, surtout chez Bundaberg qui, comme expliqué ci-dessus, a adapté son financement et reclassé sa dette court terme (- € 16,9 millions). Notons que Galactic a utilisé ses lignes de crédit court terme (+ € 6,6 millions), alors qu'Isocal Sugar

les a diminuées (- € 3,0 millions). Les dettes commerciales diminuent de € 6,9 millions (- € 3,8 millions chez Isocal Sugar en dettes betteraves et - € 2,9 millions pour le groupe Galactic, B&G ayant bénéficié l'année précédente d'un crédit fournisseur auprès de son partenaire). Les acomptes reçus sur commandes enregistrées chez Bundaberg Walkers diminuent légèrement de € 0,5 million.

Comptes de régularisation au passif (- € 3,1 millions) : les revenus anticipés des licences Futerra sont comptabilisés dans cette rubrique. Ceux-ci sont reconnus sur huit années et diminuent proportionnellement chaque année.

Résultats

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €	2015/2016	2014/2015
Chiffre d'affaires	395.512	389.154
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	39.973	30.183
Amortissements ordinaires	(17.014)	(17.114)
Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT)	22.959	13.068
Résultats financiers courants	(165)	(843)
Amortissement des goodwill de consolidation	(68)	(4.282)
Résultats financiers non courants	1.223	(1.694)
Résultats avant éléments exceptionnels	23.949	6.250
Résultats exceptionnels	94	2.983
Impôts	(7.941)	(4.134)
RÉSULTAT NET	16.101	5.099
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(166)	(916)
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDÉES	15.935	4.184

La dépréciation moyenne de l'AUD par rapport à l'EUR (- 3,5%) a une influence sur les écarts constatés du compte de résultats, mais les niveaux d'activité des entreprises consolidées expliquent particulièrement les écarts constatés.

Ventes et prestations (+ € 17,4 millions) : cette augmentation s'explique principalement comme suit :

- chez Isocal (+ € 7,1 millions) : augmentation des volumes vendus, combinée à un déstockage important de sucre valorisé au prix de revient

- chez Galactic (+ € 6,8 millions) : augmentation du volume des ventes et amélioration du prix moyen
- chez Bundaberg (+ € 3,3 millions) : augmentation des volumes de ventes de sucre roux
- chez Finasucre (+ € 0,5 million) : ventes à la Compagnie Sucrière en augmentation

L'ensemble des facteurs de coûts (hors amortissements) dans les filiales consolidées reste proportionnel à l'évolution du chiffre d'affaires et augmente de € 7,8 millions. Le coût des approvisionnements est en augmentation de € 16,6 millions (réduction des stocks de sucre brut chez Bundaberg et chez Iscal), les services et bien divers diminuent de € 4,3 millions (énergie et travail à façon chez Iscal ; coûts de transport chez Bundaberg). Le coût du personnel a diminué de € 2,7 millions.

Cash flow d'exploitation (EBITDA) (+ € 9,8 millions) : les EBITDA d'Iscal Sugar, de Galactic et de Finasucre (activité commerciale) augmentent respectivement de € 7,1 millions, € 5,5 millions et € 0,5 million, tandis que celui de Bundaberg est en diminution de € 3,3 millions.

Résultats avant éléments financiers et exceptionnels (EBIT) (+ € 9,9 millions) : même explication sur cet écart que pour l'EBITDA car les amortissements ordinaires ont peu varié.

Résultats financiers courants et non courants (+ € 3,6 millions) : l'écart s'explique par le retraitement et l'augmentation des résultats financiers liés aux instruments dérivés australiens de € 2,9 millions.

Amortissement des goodwill de consolidation (- € 4,2 millions) : le goodwill relatif aux rachats d'actions propres antérieurs réalisés par Iscal a été totalement amorti en 2015.

Résultats exceptionnels (- € 2,9 millions) : l'année dernière, les produits exceptionnels étaient composés de la récupération du trop-perçu sur

des cotisations passées à la production chez Iscal. Cette année, les variations négatives constatées lors de la réévaluation des terres chez Bundaberg sont comptabilisées en charges exceptionnelles (- € 1,2 million). Ces deux éléments expliquent en grande partie la diminution des résultats exceptionnels cette année.

Impôts (+ € 3,1 millions) : pour l'ensemble des sociétés consolidées, l'impôt est le reflet des taux appliqués sur les résultats taxables. L'impôt total est en revanche supérieur, en raison d'impôts différés chez Bundaberg, augmentant le taux d'impôt appliqué sur ses résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidés du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2016

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

Bilan

Actifs immobilisés

Immobilisations financières (+ € 9,2 millions) : cette augmentation provient principalement de la participation de Finasucre à l'augmentation de capital d'Aedifica. Notons aussi les actions nouvelles acquises dans S.G.D. et la SC Galeries Royales Saint-Hubert.

Actifs circulants

Créance à plus d'un an : il s'agit de la créance sur l'État Congolais détenue depuis 1980, suite aux accords de rétrocession des actions Compagnie Sucrière.



Iscal Sugar Caramel (Belgique)

Créances à un an au plus (- € 9,5 millions) : les créances commerciales proviennent de l'activité commerciale et de l'assistance au management. La diminution des autres créances reflète principalement le remboursement partiel de notre avance à court terme renouvelable faite à Iscal Sugar et le remboursement total de celle faite à Kwilu Briques.

Placement de trésorerie et valeurs disponibles (+ € 0,9 million) : essentiellement les mouvements et les revenus des immobilisations financières et le fonds de roulement affecté aux activités commerciales et au payroll.

Comptes de régularisation (+ € 0,4 million) : composé surtout d'achats relatifs à l'exercice suivant (activité commerciale).

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves : ces rubriques sont inchangées, sauf les réserves

disponibles qui augmentent de € 1,0 million selon transfert et affectation du résultat.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Provisions pour risques et charges

Relatives à la créance sur l'Etat Congolais.

Dettes

Dettes à un an au plus (- € 0,4 million) : les postes de cette rubrique concernent les activités commerciales, les charges du personnel et le dividende à payer selon la répartition bénéficiaire proposée.

Résultats

Ventes et prestations (€ 9,5 millions) : l'augmentation par rapport à l'exercice précédent provient des facturations de l'activité commerciale et de l'assistance au management, liées à une hausse du

volume d'activité suite, notamment, aux nouveaux investissements faits dans notre usine de République Démocratique du Congo.

Coûts des ventes et des prestations (€ 8,2 millions) : les achats sont directement liés à l'activité commerciale et dans la continuité des marges brutes pratiquées ; de même pour les services et biens divers nécessaires pour cette activité.

Bénéfice d'exploitation (€ 1,3 million) : la hausse du volume de l'activité commerciale est à l'origine de ce gain.

Produits financiers (€ 10,7 millions) : il s'agit de € 8,9 millions de dividende Iscal Sugar. Cette année, Finasucre n'a pas reçu de dividende de Galactic et de Compagnie Sucrière.

Les autres rubriques de ce poste concernent les intérêts sur les actifs circulants, les dividendes encaissés relatifs aux autres immobilisations financières et aux gains de change.

Charges financières (€ 0,4 million) : elles augmentent (+ € 0,3 million) suite aux moins-values réalisées sur obligations en portefeuille de placement.

Impôts sur le résultat (- € 0,3 million) : Finasucre a très peu de revenus imposables (les dividendes sont sous régime des R.D.T., etc.) et utilise la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale. C'est la raison pour laquelle l'impôt estimé est peu élevé en rapport avec le résultat avant impôts.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre n'a pas eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.

Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 11.320.636 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 19.526.259 pour former un bénéfice répartisable de € 30.846.895 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut aux 80.000 actions	€ 9.863.200
Affectation aux autres réserves	€ 1.000.000
Résultat reporté à nouveau	€ 19.983.695

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 27%, sera de € 90,00, équivalent à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 29 juillet 2016.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à chacun des administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2016.

Les mandats d'administrateur du Comte Paul Lippens et du Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven viennent à échéance à l'issue de l'assemblée générale. Nous proposons leur réélection pour un nouveau mandat de 3 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2019.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui

nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit des effets sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre qui échoit en 2017/2018.
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme.
- Les fluctuations du prix des combustibles ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant et des combustibles fossiles, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible.
- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/USD pour l'Australie et EUR/USD ainsi que USD/CNY pour Galactic) et à celle des taux d'intérêts.
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...).
- Nos filiales en République Démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Confronté dans le passé à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un

processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société. Il faut néanmoins mentionner que la campagne australienne a été retardée suite à un incendie survenu à l'usine de Millaquin; les conditions climatiques européennes ont retardé les emblavements de betteraves et la pluie incessante pourrait affecter la prochaine campagne belge.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale que, pour l'exercice sous revue, aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
27 juin 2016

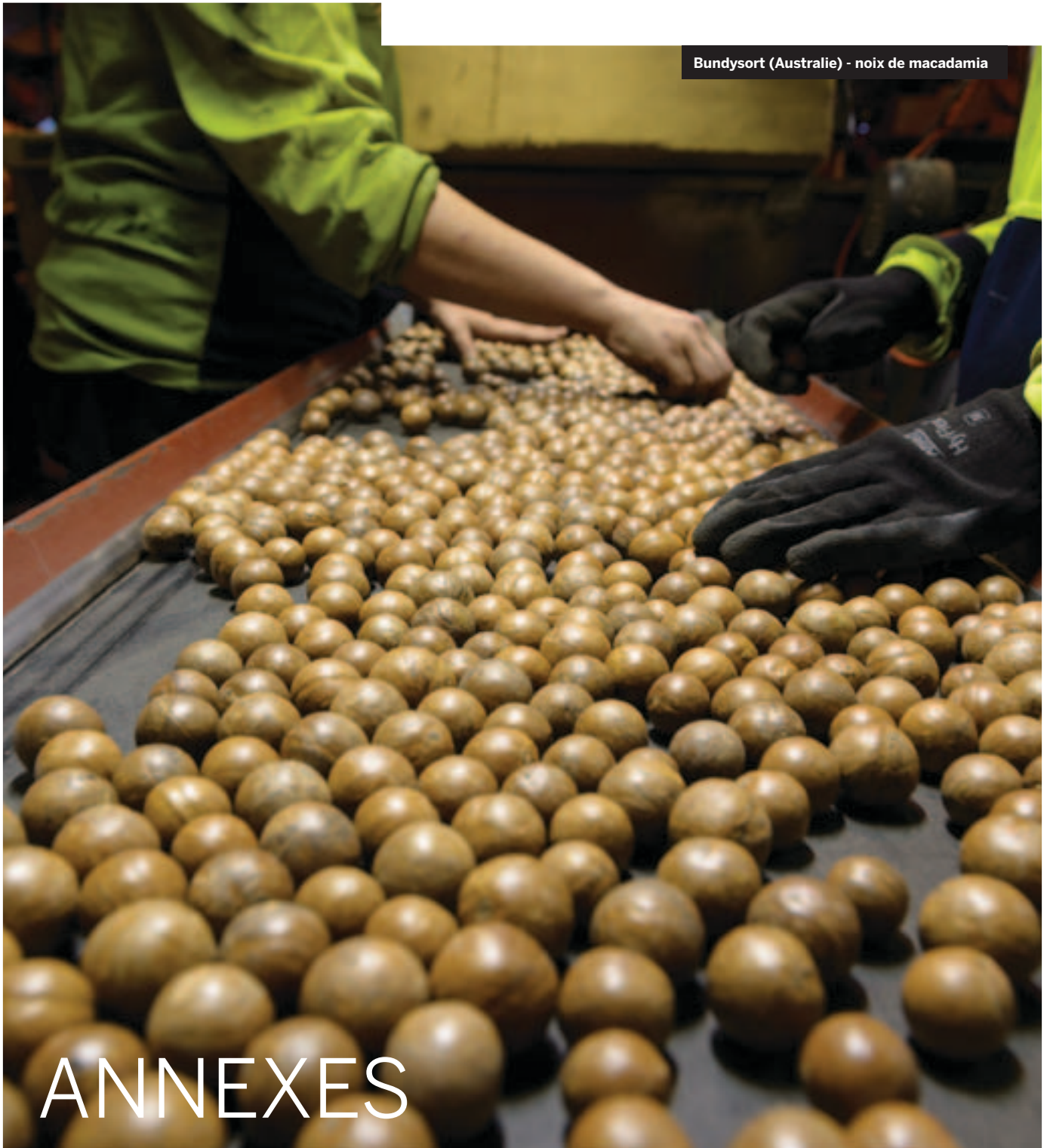


Aedifica - Aarschot (Belgique)
COPYRIGHT WILHELM WESTERGREN

Finasucre

Rapport annuel
2015/2016

Bundysort (Australie) - noix de macadamia



ANNEXES

Sommaire

• Bilan consolidé (après répartition)	p. 34
• Compte de résultats consolidé	p. 36
I. Etat des frais d'établissement	p. 38
II. Etat des immobilisations incorporelles	p. 38
III. Etat des immobilisations corporelles	p. 39
IV. Etat des immobilisations financières	p. 41
V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative	p. 42
VI. Etat des réserves consolidées	p. 43
VII. Etat des écarts de consolidation	p. 43
VIII. Etat des dettes	p. 43
IX. Résultats	p. 44
X. Droits et engagements hors bilan	p. 44
XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation	p. 45
XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires	p. 45
• Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	p.46
I. Règles de consolidation	p. 46
II. Etat des sociétés consolidées	p. 49
III. Résumé des règles d'évaluation	p. 50
• Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016	p. 54
• Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2016	p. 56
• Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2016	p. 58
• Annexes aux comptes annuels et règles d'évaluation	p. 59
• Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016	p. 71

Bilan consolidé (après répartition)

au 31 mars 2016 en '000 €

ACTIF	31-03-2016		31-03-2015	
Actifs immobilisés		520.316		506.181
I. Frais d'établissement		-		-
II. Immobilisations incorporelles		4.480		1.904
III. Ecarts de consolidation (positifs)				68
IV. Immobilisations corporelles		332.716		335.316
A. Terrains et constructions	224.128		213.339	
B. Installations, machines, outillage	99.998		108.263	
C. Mobilier et matériel roulant	1.746		1.985	
D. Location-financement et droits similaires	2.088		768	
E. Autres immobilisations corporelles	121		266	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	4.636		10.695	
V. Immobilisations financières		183.120		168.894
A. Entreprises liées				
1. Participations				
A. Entreprises mises en équivalence				
1. Participations	125.172		119.186	
B. Autres immobilisations financières				
1. Participations, actions et parts	57.804		49.623	
2. Créances et cautionnements en numéraires	144		85	
Actifs circulants		186.461		202.257
VI. Créances à plus d'un an		1.402		1.402
B. Autres créances	1.402		1.402	
C. Impôts différés				
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution				
A. Stocks		91.929		106.999
1. Approvisionnements	28.815		39.094	
2. En-cours de fabrication	48.487		53.034	
3. Produits finis	14.467		14.732	
4. Marchandises	160		140	
6. Acomptes versés				
B. Commandes en cours d'exécution		3.200		4.828
VIII. Créances à un an au plus		67.974		75.948
A. Créances commerciales	62.307		63.972	
B. Autres créances	5.667		11.976	
IX. Placements de trésorerie		1.755		1.221
B. Autres placements	1.755		1.221	
X. Valeurs disponibles		18.739		11.782
XI. Comptes de régularisation		1.462		76
TOTAL ACTIF		706.778		708.439

PASSIF

31-03-2016

31-03-2015

		31-03-2016	31-03-2015
Capitaux propres		491.969	481.745
I. Capital		1.786	1.786
A. Capital souscrit	1.786		1.786
III. Plus-values de réévaluation		65.844	52.776
IV. Réserves consolidées		405.215	401.615
V. Ecarts de consolidation (négatifs)		34	34
VI. Ecarts de conversion		18.109	24.203
VII. Subsidés en capital		982	1.331
VIII. Intérêts de tiers		36.584	35.708
Provisions, impôts différés et latences fiscales		32.829	27.560
IX. A. Provisions pour risques et charges		9.016	10.802
1. Pensions et obligations similaires	478		1.307
3. Gros entretiens et réparations	872		1.579
4. Autres risques et charges	7.666		7.917
B. Impôts différés et latences fiscales		23.813	16.758
Dettes		145.397	163.426
X. Dettes à plus d'un an		36.899	31.605
A. Dettes financières			
3. Dettes de location-financement et assimilées	1.145		161
4. Etablissements de crédit	30.429		26.839
5. Autres emprunts	1.618		898
D. Autres dettes	3.707		3.707
XI. Dettes à un an au plus		95.837	115.993
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.331		2.796
B. Dettes financières			
1. Etablissements de crédit	35.066		31.695
2. Autres emprunts	548		16.674
C. Dettes commerciales			
1. Fournisseurs	35.724		42.668
D. Acomptes reçus sur commandes	2.233		2.788
E. Dettes fiscales, salariales et sociales			
1. Impôts	2.460		1.062
2. Rémunérations et charges sociales	6.005		6.667
F. Autres dettes	11.471		11.642
XII. Comptes de régularisation		12.661	15.828
TOTAL PASSIF		706.778	708.439

Compte de résultats consolidé

au 31 mars 2016 en '000 €

	31-03-2016	31-03-2015
I. Ventes et prestations		381.966
A. Chiffre d'affaires	395.512	389.154
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(5.099)	(16.856)
C. Production immobilisée	493	680
D. Autres produits d'exploitation	8.805	8.988
II. Coût des ventes et prestations	(376.751)	(368.897)
A. Approvisionnements et marchandises		
1. Achats	217.454	225.103
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	8.265	(15.981)
B. Services et biens divers	76.135	80.449
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	53.067	55.717
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	17.014	17.114
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	(253)	477
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(716)	322
G. Autres charges d'exploitation	5.787	5.696
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation	22.959	13.068
IV. Produits financiers	4.840	2.815
A. Produits des immobilisations financières	425	302
B. Produits des actifs circulants	1.291	1.094
C. Autres produits financiers	3.124	1.419
V. Charges financières	(3.849)	(9.633)
A. Charges des dettes	1.881	2.155
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	68	4.282
C. Réductions de valeurs sur actifs circulants autres que ceux sub II.E [dotations,(reprises)]		84
D. Autres charges financières	1.901	3.113
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts	23.949	6.250

	31-03-2016	31-03-2015
VII. Produits exceptionnels	2.441	3.691
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		296
D. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	1.404	730
F. Autres produits exceptionnels	1.037	2.664
VIII. Charges exceptionnelles	(2.348)	(707)
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	1.270	-
B. Réductions de valeurs sur immobilisations financières	18	46
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels [dotations, (utilisations)]	250	
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	412	632
F. Autres charges exceptionnelles	398	30
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	24.042	9.233
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales	477	767
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	(1.146)	(775)
XI. Impôts sur le résultat	(7.273)	(4.126)
A. Impôts	7.273	4.280
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales		(154)
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice	16.101	5.099
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence	(166)	(916)
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)	15.935	4.184
A. Part des tiers	2.735	(31)
B. Part du groupe	13.200	4.215

I. Etat des frais d'établissement

en '000 €

	Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	
b) Mutations de l'exercice	
- Amortissements	
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-

II. Etat des immobilisations incorporelles

en '000 €

	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	2.847	2.920	-
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	304	81	-
- Cessions et désaffectations	-	(179)	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	(21)	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	3.116	7	-
Au terme de l'exercice	6.266	2.808	-
c) Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	(1.749)	(2.114)	-
Mutations de l'exercice			
- Actés	(521)	(410)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	179	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	-	20	-
Au terme de l'exercice	(2.270)	(2.325)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	3.996	483	-

III. Etat des immobilisations corporelles

en '000 €

	Terrains et constructions	Installations machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	163.476	271.265	8.721
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	332	3.416	484
- Cessions et désaffectations	(2.032)	(2.635)	(529)
- Transferts d'une rubrique à une autre	397	6.044	1
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(5.848)	(5.344)	(241)
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	156.325	272.746	8.436
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	74.813	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values actées	23.056	-	-
- Transférées d'une rubrique à une autre	(1.144)	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(2.795)	-	-
Au terme de l'exercice	93.929	8.386	-
c) Amortissements et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(24.950)	(171.388)	(6.737)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(2.613)	(13.896)	(599)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	7	2.456	477
- Transférés d'une rubrique à une autre	1.144	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	287	1.695	168
Au terme de l'exercice	(26.126)	(181.134)	(6.690)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	224.128	99.998	1.746

	Location- financement et droits similaires	Autres immo- bilisations corporelles	Immobilisa- tions en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	927	541	10.695
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	1.440	4	3.824
- Cessions et désaffectations	-	-	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	(9.565)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(28)	-	(319)
Au terme de l'exercice	2.339	545	4.636
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(159)	(275)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(95)	(149)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	-	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	4	-	-
- Divers	-	-	-
Au terme de l'exercice	(251)	(424)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	2.088	121	4.636

IV. Etat des immobilisations financières

en '000 €

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	119.186	55.862
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions	350	8.460
- Transferts d'une rubrique à une autre	71	(146)
- Résultat de l'exercice	(166)	
- Dividendes versés		
- Variation de périmètre	(149)	-
- Cessions et retraits		(50)
- Ecart de conversion	5.584	(110)
- Divers	295	
Au terme de l'exercice	125.172	64.016
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(6.239)
Mutations de l'exercice :		
- Actées		(18)
- Reprises		-
- Annulées		45
- Ecart de conversion		-
- Transferts d'une rubrique à une autre		-
Au terme de l'exercice	-	(6.212)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	125.172	57.804
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		85
Mutations de l'exercice :		
- Additions		126
- Cessions et retraits		(65)
- Réductions de valeur actées		-
- Ecart de conversion		(1)
- Transférés d'une rubrique à une autre		-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		144
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative

	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	34.853.621	(2.512.188)	60,00%
Buderim Ginger Ltd 50 Pioneer Road Yandina, Qld 4561 (Australie)	30/06/15	AUD	43.090	290	10,12%
Bundysort Pty Ltd Gin Gin Road Bundaberg, Qld 4670 (Australie)	31/12/15	AUD	856	66	50,00%
SCA Galeries Royales Saint-Hubert 5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/15	EUR	31.188	881	39,72%
SC Galeries Royales Saint-Hubert 5, Galerie du Roi 1000 Bruxelles (Belgique)	31/12/15	EUR	26.563	272	19,63%
Aedifica (SIR) 331 Avenue Louise 1000 Bruxelles (Belgique)	30/06/15	EUR	598.270	25.498	4,96%
Compagnie Het Zoute S.A. Prins Filiplaan 53 8300 Knokke-Heist (Belgique)	31/12/15	EUR	68.419	3.843	3,70%
JV Kin S.A. 50 Route d'Esch 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	31/12/15	EUR	8.211	491	50,00%
Socagrim SARLU Immeuble BCDC Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	457.260	8.510	50,00%
Ebeya SARLU Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	146.545	72.039	50,00%
Ebale Résidence SARLU Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	(174.903)	(43.074)	50,00%
La Raquette SARLU Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	151.807	55.126	50,00%
Cores SARLU Avenue Ebeya Kinshasa (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	(126.235)	(5.330)	50,00%
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	31/12/15	CDF	764.714	(208.359)	66,00%

VI. Etat des réserves consolidées

en '000 €

	Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent	401.615
Annulation de réserves (rachat d'actions propres)	-
Résultat de l'exercice (part du groupe)	13.200
Affectation du résultat	(9.600)
Au terme de l'exercice	405.215

VII. Etat des écarts de consolidation

en '000 €

	Ecart de consolidation	
	Positifs	Négatifs
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	68	(34)
Mutation de l'exercice :		
- variations dues à une augmentation du % de détention	-	-
- variations dues à une diminution du % de détention	-	-
- amortissements	(68)	-
- transferts	-	-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	-	(34)

VIII. Etat des dettes

en '000 €

A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de		
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes financières			
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location-financement et assimilées	338	1.145	-
4. Etablissements de crédit	1.676	30.429	-
5. Autres emprunts	317	1.618	-
Autres dettes	-	3.707	-
Total	2.331	36.899	-

IX. Résultats

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires NET	395.512	389.153
Union Européenne	169.166	170.085
Australie	152.446	148.368
Autres pays	73.900	70.700
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de la clôture	891	961
Frais de personnel et pensions	53.067	55.717
Impôts sur le résultat		
1. Impôt sur les revenus de l'exercice	7.272	4.280
a. Impôts et précomptes dus ou versés	5.349	6.594
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(57)	-
c. Suppléments d'impôts estimés	1.980	(2.314)
d. Impôt différé	-	-
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	1	-
a. Impôts et précomptes dus ou versés	1	-
3. Impôts différés et latences fiscales		
a. Latences actives	1.147	3.250
Autres - Reprises d'excédents d'amortissements	-	-
Intérêts notionnels - déduction reportée	1.147	3.250
b. Latences passives	23.818	16.758
Impôts différés	23.818	16.758

X. Droits et engagements hors bilan

en '000 €

	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de	
	l'entreprise	tiers
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres		
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :		
- montant de l'inscription	3.461	5.471
- autres actifs gagés	-	-
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :		
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-
D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.		

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation

en '000 €

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
1. Immobilisations financières:		
- participations	15.246	42.116
2. Dettes :		
- à un an au plus	424	-
3. Créances :		
- à un an au plus	4.516	-

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires

en '000 €

	Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants	754
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants	-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)	110
D. Emoluments des personnes liées au(x) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête	104



Bundaberg Sugar (Australie)

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. Règles de consolidation

Champ de consolidation

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence :

- la situation politique actuelle en République Démocratique du Congo rend incertaine la continuation normale des activités économiques et nos filiales, la Compagnie Sucrière et Kwilu Briques implantées dans ce pays, ont été exclues du périmètre de consolidation.
- JV Kin (Luxembourg) est une filiale à 50% où le groupe exerce un contrôle conjoint mais elle ne consolide pas ses filiales implantées en République Démocratique du Congo (Ebeya, Ebale Résidence, La Raquette, Socagrim et Cores) pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus. Elle n'est pas incluse dans le périmètre de consolidation par intégration proportionnelle.
- Finasucre Investment (Australia) Pty Ltd consolidée détient 50% du capital de Bundysort Pty Limited (Australie) mais cette société n'est pas reprise par intégration proportionnelle, vu la faible importance de cette participation.

Méthodes utilisées pour la consolidation

Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint ; la participation dans Futerro en Belgique répond à ces critères. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de

la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

La participation de 23,10% dans Naturex, que détient notre filiale S.G.D., est traitée selon cette méthode.

Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date, sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

Ecart de conversion

La conversion en EUR des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en

utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés, de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecart de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis dix ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interpréta-

tion des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît en compte de résultat la variation de la juste valeur de ses noyers de macadam lorsque ceux-ci sont encore en phase de croissance. Conformément aux normes comptables belges, aucun retraitement n'est nécessaire.
- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats.
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue, de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, les variations de valeur de marché des ces produits dérivés sont reprises dans les résultats financiers en cas de moins-value latente ; conformément aux normes comptables belges, les plus-values latentes ne sont pas reconnues.
- selon les principes AIFRS, tous les 3 à 5 ans, FIA réévalue ses terrains à leur juste valeur en utilisant la méthode de « highest and best use » par rapport à celle de « current use ». Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la méthode retenue est celle de « current use ».
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consoli-

dés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

Enfin, lorsqu'Isocal Sugar B.V. présente dans ses comptes une position active en matière d'impôts différés, elle est également retraitée et prise en résultat.

Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine et ses filiales, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2016, à l'exception de B&G en Chine et ses filiales, de Futerro et de Naturex qui clôturent le 31 décembre 2015. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

II. Etat des sociétés consolidées

selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro (intégration proportionnelle) et Naturex (mise en équivalence)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
Finasucre S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique - N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Group Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Walkers Engineering Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Bundaberg Sugar Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
R&J Farm Pty Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Northern Land Holdings Ltd	Bundaberg (Queensland) - Australie	100%	100%
Iscal Sugar S.A.	Chaussée de la Sucrierie, 1 - 7643 Fontenoy Belgique - N° Ent 0861 251 419	87,60%	87,60%
Iscal Sugar B.V.	Zuiveringweg, 14 - 8243 PZ Lelystad Pays-Bas	87,60%	100%
Devolder S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 - 1160 Bruxelles - Belgique - N° Ent 0422 175 969	100%	100%
Galactic S.A.	Place d'Escanaffles, 23 - 7760 Escanaffles Belgique - N° Ent 0408 321 795	55%	55%
Galactic Incorporated	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee - Etats-Unis	55%	100%
Futerro S.A.	Place d'Escanaffles, 23 - 7760 Escanaffles Belgique - N° Ent 0892 199 070	27,50%	50%
B&G (consolidée avec B&G Import-Export et B&G Japan)	Daqing road 73 - 233010 Bengbu - Chine	26,88%	60%
S.G.D. SAS	250, rue Pierre Bayle, BP81218 - 84911 Avignon - France	83,87%	100%
Naturex S.A.	250, rue Pierre Bayle, BP81218 - 84911 Avignon - France	19,75%	23,55%

III. Résumé des règles d'évaluation

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels : 20 ans
- Matériel d'exploitation : 10 ans

- Outillage : 3 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en EUR au cours du jour au moment de l'opération et éva-

luées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure.

Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les normes comptables IFRS.

12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont réguliè-

rement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du

niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées.

de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.

17. Dérogations aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique VI du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession



Kwilu Briques (République Démocratique du Congo)

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0) 2 774 91 11
Fax: +32 (0) 2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 mars 2016, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2016 et les annexes (formant ensemble les « Comptes Consolidés ») ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Consolidés de Finasucre SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à € 706.778 milliers et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 15.935 milliers.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes Internationales d'audit (International Standards on Auditing). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Consolidés.

Société civile sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
RPM Bruxelles - HPR Brussel - B.T.W. - T.V.A. BE 0446 334 711 - IBAN N° BE 71 2100 9059 0069
* agissant au nom d'une société/handelend in naam van een vennootschap

A member firm of Ernst & Young Global Limited



**Rapport du commissaire du 29 juin 2016 sur les Comptes Consolidés
de Finasucre SA pour l'exercice clos
le 31 mars 2016 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe au 31 mars 2016 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés conformément à l'article 119 du Code des sociétés .

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la «Norme Complémentaire»), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Consolidés:

- Le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 29 juin 2016

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

16EVH0178

Bilan de Finasucre S.A. au 31 mars 2016

en '000 €

ACTIF	31-03-2016		31-03-2015	
Actifs immobilisés		294.864		285.627
Immobilisations incorporelles		1		1
Immobilisations corporelles		85		75
Terrains et constructions	5		5	
Mobilier et matériel roulant	80		70	
Immobilisations financières		294.778		285.551
Entreprises liées				
Participations	243.886		242.476	
Autres entreprises avec un lien de participation				
Participations	17.529		17.368	
Créances	-		-	
Autres immobilisations financières				
Actions et parts	33.364		25.706	
Actifs circulants		13.428		21.607
Créances à plus d'un an		1.398		1.398
Autres créances	1.398		1.398	
Créances à un an au plus		6.932		16.402
Créances commerciales	3.375		3.537	
Autres créances	3.557		12.865	
Placements de trésorerie		945		1.221
Autres placements	945		1.221	
Valeurs disponibles		3.327		2.166
Comptes de régularisation		826		420
TOTAL ACTIF		308.293		307.234

PASSIF

	31-03-2016		31-03-2015	
Capitaux propres		294.992		293.535
Capital		1.786		1.786
Capital souscrit	1.786		1.786	
Plus-values de réévaluation		10		10
Réserves		273.213		272.213
Réserve légale	179		179	
Réserves indisponibles				
Autres	27		27	
Réserves immunisées	11.507		11.507	
Réserves disponibles	261.500		260.500	
Bénéfice (Perte) reporté(e)		19.984		19.526
Provisions et impôts différés		1.398		1.398
Provisions pour risques et charges		1.398		1.398
Autres risques et charges	1.398		1.398	
Dettes		11.902		12.301
Dettes à un an au plus				
Dettes financières		-		-
Etablissements de crédit	-		-	
Dettes commerciales		948		1.595
Fournisseurs	948		1.595	
Dettes fiscales, salariales et sociales		191		206
Impôts	22		69	
Rémunérations et charges sociales	169		136	
Autres dettes		10.763		10.500
Comptes de régularisation				
TOTAL PASSIF		308.293		307.234

Compte de résultats de Finasucre S.A. au 31 mars 2016

en '000 €

	31-03-2016		31-03-2015	
Ventes et prestations		9.468		8.967
Chiffre d'affaires	9.188		8.759	
Autres produits d'exploitation	279		208	
Coût des ventes et des prestations		(8.154)		(8.199)
Approvisionnements et marchandises	6.130		6.206	
Services et biens divers	1.009		1.096	
Rémunérations, charges sociales et pensions	944		833	
Amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	40		35	
Autres charges d'exploitation	30		29	
Bénéfice (Perte) d'exploitation		1.314		768
Produits financiers		10.664		13.485
Produits des immobilisations financières	9.318		12.042	
Produits des actifs circulants	1.265		1.173	
Autres produits financiers	81		270	
Charges financières		(406)		(132)
Réduction de valeurs sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours, créances commerciales [dotations, (utilisations)]				
Autres charges financières	406		132	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts		11.572		14.121
Produits exceptionnels				
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières				
Autres produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Réductions de valeur sur immobilisations financières				
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		11.572		14.121
Impôts sur le résultat		(251)		(81)
Impôts	(251)		(81)	
Bénéfice (Perte) de l'exercice		11.321		14.040
Transfert aux réserves immunisées				
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		11.321		14.040
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS				
Bénéfice à affecter		30.847		33.551
Bénéfice de l'exercice à affecter	11.321		14.040	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	19.526		19.512	
Affectations aux capitaux propres		1.000		4.425
Aux autres réserves	1.000		4.425	
Résultat à reporter		19.984		19.526
Bénéfice à reporter	(19.984)		(19.526)	
Bénéfice à distribuer		9.863		9.600
Rémunération du capital	(9.863)		(9.600)	

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 5.2 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en '000 €

	Concessions, brevets, licences, etc...
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	4
Mutations de l'exercice :	-
Acquisitions	-
Cessions et retraits	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-
Au terme de l'exercice	4
Amortissements et réductions de valeur	
Au terme de l'exercice précédent	(2)
Mutations de l'exercice	-
Actés	(1)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-
Acquis de tiers	-
Divers	-
Au terme de l'exercice	(3)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1

C 5.3 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en '000 €

	Terrains et constructions	Mobilier et matériel roulant
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	8	232
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	50
Cessions et retraits	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-
Au terme de l'exercice	8	282
Amortissements et réductions de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	(3)	(162)
Mutations de l'exercice		
Actés	-	(39)
Annulations par suite de cessions et de désaffectations	-	-
Acquis de tiers	-	-
Divers	-	-
Au terme de l'exercice	(3)	(202)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	5	80

C 5.4 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en '000 €

	Entreprises avec lien de participation		
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	Autres entreprises
	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts	Participations, Actions et parts
Participations, actions et parts			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent	248.607	17.368	27.631
Mutations de l'exercice :			
Acquisitions	1.409	160	7.658
Cessions et retraits	()	-	-
Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	250.017	17.529	35.289
Plus-values au terme de l'exercice	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Annulées	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.925)
Mutations de l'exercice :			
Actées	-	-	-
Reprises	-	-	-
Acquises de tiers	-	-	-
Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Transférées d'une rubrique à une autre	-	-	-
Au terme de l'exercice	(6.131)	-	(1.925)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	243.886	17.529	33.364
Créances			
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice :			
Additions	-	-	-
Remboursements	-	-	-
Réductions de valeur actées	-	-	-
Réductions de valeur reprises	-	-	-
Différence de change	-	-	-
Autres	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
Réduction de valeur cumulée sur créances au terme de l'exercice	-	-	-

C 5.5.1 PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus		Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	par la société		par les filiales	Comptes annuels	Devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%	arrêtés au		('000)	('000)
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd PO Box 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2016	AUD	260.757	-
Iscal Sugar S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 7643 Fontenoy Belgique - n° Ent 0861251419	177.939.837	87,63	-	31/03/2016	EUR	74.616	10.969
Devolder S.A. Avenue Herrmann-Debroux 40-42 1160 Bruxelles Belgique - n° Ent 0422175969	5.735	100,00	-	31/03/2016	EUR	1.055	(12)
Galactic S.A. Place d'Escanaffles 23 7760 Escanaffles Belgique - n° Ent 0408321795	274.145	55,00	-	31/03/2016	EUR	11.759	2.526
S.G.D. SAS 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	730.076	51,29	32,59	31/03/2016	EUR	79.085	(79)
Naturex S.A. 250 rue Pierre Bayle 84911 Avignon - France	41.961	0,45	23,10	31/12/2015	EUR	228.796	(24.570)
SC Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles Belgique - n° Ent 0866675697	90.378	19,63	-	31/12/2015	EUR	26.563	272
SCA Galeries Royales Saint-Hubert Galerie du Roi 5 1000 Bruxelles Belgique - n° Ent 0452068302	70.565	25,00	75,00	31/12/2015	EUR	31.188	881
JV KIN S.A. Route d'Esch 50 1470 Luxembourg (Grand Duché du Luxembourg)	3.650	50,00	-	31/12/2015	EUR	8.211	491
Compagnie Sucrière S.A. BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	337.200	60,00	-	31/12/2015	CDF	34.853.621	(2.512.188)
Kwilu Briques SARL BP 10 Kwilu-Ngongo (République Démocratique du Congo)	72.600	66,00	34,00	31/12/2015	CDF	764.714	(208.359)

C 5.6 PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	-	-
Titres à revenu fixe	945	1.221
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	945	1.221
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit		
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	-	-
de plus d'un mois à un an au plus	-	-
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	77	43
Intérêts à recevoir	-	-
Achats relatifs à l'exercice suivant	749	376

C 5.7 ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-	-
Capital souscrit au terme de l'exercice	1.786	1.786
	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.786	1.786
Actions nominatives	-	-
Actions dématérialisées	-	-
Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investment	45,86%	
Autres actionnaires nominatifs	54,14%	
	100,00%	

C 5.9 ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	12
Dettes fiscales estimées	10
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	169
Comptes de régularisation	
Frais financiers à imputer	

C 5.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	11	11
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	9.4	9.4
Nombre effectif d'heures prestées	15.399	15.078
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	583	593
Cotisations patronales d'assurances sociales	175	167
Primes patronales pour assurances extralégales	56	54
Autres frais de personnel	47	19
Pensions de retraite et de survie	83	-
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	-
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	30	29
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise		
Nombre total à la date de clôture	-	-
Nombre moyen calculé en équivalent temps plein	-	-
Nombre d'heures effectivement prestées	-	-
Frais pour l'entreprise	-	-

C 5.11 RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits financiers		
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	-
Différences de change et écarts de conversion	75	262
Plus-values sur portefeuille d'actions	-	-
Escomptes obtenus	4	3
Produits financiers divers	2	4
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées	-	-
Autres charges financières		
Pertes de change	89	3
Commissions bancaires	-	-
Charges financières diverses	40	13
Moins-values sur portefeuille obligataire	276	116
Moins-values sur portefeuille d'actions	-	-
Intérêts sur avance à terme fixe	-	-

C 5.12 IMPÔTS ET TAXES

en '000 €

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	250
Impôts et précomptes dus ou versés	307
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	57
Suppléments d'impôts estimés	-
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	1
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	8.852
Déduction intérêts notionnels	2.118
Plus-values immunisées sur actions	-
Dépenses non admises	133
Réductions de valeur sur immobilisations financières	-
Reprise de réduction de valeur sur participations	-
Sources de latences fiscales	
Latences actives	1.147
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	1.147

Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte		
A l'entreprise (déductibles)	848	1.125
Par l'entreprise	358	533
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	268	283
Précompte mobilier	1.301	1.318

C 5.13 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel	
Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale.	
Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

C 5.14 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	243.886	242.476
Participations	243.886	242.476
Créances	3.312	12.587
A plus d'un an	-	-
A un an au plus	3.312	12.587
Dettes	424	424
A plus d'un an	424	424
Résultats financiers	9.474	12.184
Produit des immobilisations financières	9.318	12.042
Produits des actifs circulants	156	143
Entreprises avec lien de participation		
Immobilisations financières	17.529	17.368
Participations	17.529	17.368
Créances subordonnées	-	-
Transactions avec les entreprises liées dans des conditions autres que celles du marché	Néant	Néant

C 5.15 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	378
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	21
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec qui le commissaire est lié	
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés</i>	

C 5.17.1 DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

C 5.17.2 RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST A LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE COMMISSAIRE ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ

en '000 €

	Exercice
<i>Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés</i>	
Émoluments du commissaire pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des comptes est à la tête	110
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire	
Autres missions d'attestation	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société est à la tête	104
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le commissaire par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	
Mission de conseils fiscaux	-
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-
<i>Mentions en application de l'article 133, paragraphes 6 du Code des sociétés</i>	

C 6 BILAN SOCIAL

en '000 €

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice			
Nombre moyens de travailleurs			
Temps plein	7.8	4.8	3.0
Temps partiel	3.3	1.3	2.0
Total en équivalents temps plein (ETP)	9.4	5.1	4.3
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	12.653	7.782	4.871
Temps partiel	2.746	655	2.091
Total	15.399	8.437	6.962
Frais de personnel			
Temps plein	707.367	435.053	272.314
Temps partiel	153.515	36.618	116.897
Total	860.882	471.671	389.211
Montant des avantages accordés en sus du salaire	29.426	14.419	15.007
	Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent			
Nombre moyen de travailleurs en ETP	9.4	5.1	4.3
Nombre d'heures effectivement prestées	15.078	8.451	6.627
Frais de personnel	833.199	516.084	317.116
Montant des avantages accordés en sus du salaire	26.753	13.529	13.224
	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
A la date de la clôture de l'exercice			
Nombre de travailleurs	7.0	4.0	9.2
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	7.0	3.0	9.0
Contrat à durée déterminée	-	1.0	0.2
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	4.0	2.0	4.9
de niveau secondaire	2.0	2.0	2.9
de niveau universitaire	2.0	-	2.0
Femmes	3.0	2.0	4.3
de niveau secondaire	1.0	1.0	1.8
de niveau supérieur non universitaire	-	1.0	0.5
de niveau universitaire	2.0	-	2.0
Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	2.0	2.0	2.9
Employés	3.0	2.0	4.3
Ouvriers	2.0	-	2.0

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
ENTREES			
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui ont été inscrits au registre général du personnel			
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée			
Contrat à durée déterminée			
SORTIES			

C.7 RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Mobilier : 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 4 ans
- Matériel roulant : 5 ans

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus, déduction faite des réductions de valeur y afférentes.

Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport

à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances à plus d'un an - Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en EUR au cours du jour au moment de l'opération, et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

8. Comptes de régularisation d'actif

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle. Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

9. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs et passifs en monnaies étrangères

Évaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères: les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

12. Dettes à plus d'un an - Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

13. Comptes de régularisation de passif

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice, mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur, sont évaluées au montant afférent à l'exercice.

Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice

ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur.

Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

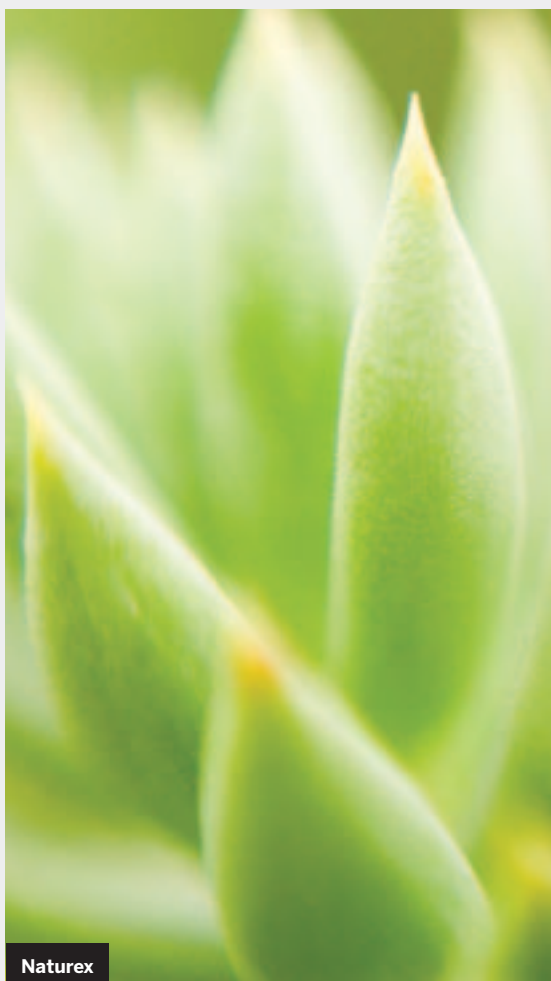
14. Régime complémentaire de pension

Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales, la société a adopté en faveur de son personnel de cadre et de ses employés, un régime de pension complémentaire.

A cette fin, elle a souscrit des contrats d'assurance-groupe qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.

15. Dérogation aux règles d'évaluation

La créance de € 1,4 million (rubrique 'Créances à plus d'un an' du bilan) sur l'Etat Congolais résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la Compagnie Sucrière, signé en 1977. Elle est considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.



Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre S.A. pour l'exercice clos le 31 mars 2016



Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
Fax: +32 (0)2 774 90 90
ey.com

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société Finasucre SA pour l'exercice clos le 31 mars 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 mars 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 mars 2016 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les Comptes Annuels - opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des Comptes Annuels de Finasucre SA (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 mars 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 308.292.614 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 11.320.636.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle et ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Comptes Annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISA's »). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les Comptes Annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les Comptes Annuels. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des Comptes Annuels.

Société civile sous la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid
RPM Bruxelles - RPR Brussel - R.T.W. - T.V.A. BE 0446.334.711 - IBAN N° BE71 2100 9059 0069
* agissant au nom d'une société/handelaar in naam van een vennootschap

A member firm of Ernst & Young Global Limited



**Rapport du commissaire du 29 juin 2016 sur les Comptes Annuels
de Finasucre SA pour l'exercice clos
le 31 mars 2016 (suite)**

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Annuels conformément à l'article 96 du Code des sociétés ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Dans le cadre de notre audit et conformément à la norme complémentaire applicable émise par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises comme publié au Moniteur Belge en date du 28 août 2013 (la « Norme Complémentaire »), notre responsabilité est d'effectuer certaines procédures, dans tous les aspects significatifs, sur le respect de certaines obligations légales et réglementaires, comme défini par la Norme Complémentaire. Sur base du résultat de ces procédures, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier notre opinion sur les Comptes Annuels:

- ✦ Le rapport de gestion sur les Comptes Annuels traite des mentions requises par la loi, concorde avec les Comptes Annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Diegem, le 29 juin 2016

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Eric Van Hoof
Associé*
*Agissant au nom d'une SPRL

16EVH0177



FINASUCRE
AVENUE HERRMANN-DEBROUX 40-42
1160 BRUXELLES – BELGIQUE
TEL. +32 (0)2 661 1911
WWW.FINASUCRE.COM

Sociétés

ISCAL SUGAR

Siège social : Usine de Fontenoy
Chaussée de la Sucrierie 1
7643 Fontenoy, Belgique
Tél. +32 (0)69 871 711

Unité de conditionnement et de
stockage
Route d'Hacquegnies 2
7911 Frasnes-lez-Buissenal,
Belgique
Tél. +32 (0)69 875 023
www.iscalsugar.com

ISCAL SUGAR B.V.

Zuiveringweg 14
8243 PZ Lelystad, Pays-Bas
Tél +31 320 254 344
www.iscalsugar.nl

ISCAL SUGAR CAMEL

Parc Initialis
Boulevard Initialis 5
7000 Mons, Belgique
Tél. +32 (065) 394 940
www.iscalsugar.com

S.G.D. (Naturex)

250 rue Pierre Bayle BP 81218
84911 Avignon, France
Tél. +33 (4) 90 23 96 89
www.naturex.com

BUNDABERG SUGAR

4 Gavin Street - Bundaberg
Queensland 4670, Australie
Tél. +61 (0)7 4150 8500

147 Wharf Street – Brisbane
Queensland 4000, Australie
Tél. +61 (0)7 3835 8400
www.bundysugar.com.au

BUNDABERG WALKERS ENGINEERING

4 Gavin street - Bundaberg
Queensland 4670, Australie
Tél. +61 (0)7 4150 8700
www.bfel.com.au

COMPAGNIE SUCRIERE

BP 10 Kwilu-Ngongo
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 1911

JV KIN

50 route d'Esch
1470 Luxembourg,
Grand Duché du Luxembourg
Tél. +352 447 838

GALACTIC

Allée de la Recherche 4
1070 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 (0)2 332 1400

Usines :
Place d'Escanaffles 23
7760 Escanaffles, Belgique
Tél. +32 (0)69 454 921
www.lactic.com

West Silver Spring Drive 2700
Milwaukee WI 53209, Etats-Unis
Tél. +1 414 462 1990
www.lactic-us.com

FUTERRO

rue du Renouveau 1
BE-7760 Escanaffles, Belgique
Tél. +32 (0)69 452 276
www.futerro.com

ANHUI COFCO BIOCHEMICALS & GALACTIC LACTIC ACID CO.

1 Cofco Avenue. Bengbu 233010
Anhui Province, République
Populaire de Chine
Tel. +86 552 2081 288
www.bglactic.com

DEVOLDER

Avenue Herrmann-Debroux 40-42
1160 Bruxelles, Belgique
Tél. +32 (0)2 661 1913